



Mot du président

Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences.
Françoise Dolto

Voilà déjà douze ans que notre association existe. Au fil de ces années, nous avons su remplir l'un des mandats que nous nous étions donnés au départ : celui de développer l'expertise de chacun des conseillers afin d'être mieux à l'écoute des étudiants universitaires qui sont en situation de handicap. Nous avons réussi.

Douze ans d'existence, ça se fête! Lors de notre dernière assemblée générale, plusieurs membres nous avaient fait part du besoin d'établir une meilleure communication tant entre nous qu'avec nos différents partenaires. Quoi de plus beau cadeau que de s'offrir un moyen de

communication actuel et représentatif de notre dynamisme? Voici le premier numéro *Bulletin de l'AQICEBS*.

Ce bulletin est donc vôtre. Nul doute qu'il saura répondre à un besoin d'un partage de connaissances. À vous de l'enrichir de vos expériences et réussites. Dans cette veine, vos propositions et commentaires enrichiront le contenu des prochains numéros.

En terminant, laissez-moi dire un merci tout spécial à l'équipe de conception et de rédaction de ce premier numéro : Louise Blouin, Christian Généreux et Rémi Filion. Il est bon de vous savoir au sein de notre équipe.

Longue vie à ce bulletin! Au fait, il n'a pas de nom par manque d'originalité. Nous sommes donc ouverts à vos propositions. Faites-les-nous parvenir.

Sylvain Lemay
Président

Lancement de la politique À part entière

Plusieurs l'attendaient depuis longtemps! Voilà qu'elle est enfin adoptée! Le gouvernement du Québec a profité de la Semaine québécoise des personnes handicapées pour adopter et lancer la nouvelle politique À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité; Politique gouvernementale pour accroître la participation sociale des personnes handicapées. Rappelons que la démarche visait à actualiser la politique d'ensemble À part... égale de 1984. Elle contenait 15 orientations et le gouvernement du Québec l'avait adoptée en 1985, soit il y a près de 25 ans.

Cette nouvelle politique d'ensemble a comme objectif d'accroître, d'ici dix ans, la participation sociale des personnes en situation de handicap. On s'attend à ce que les résultats tangibles se traduisent notamment par un accroissement des revenus de celles-ci, un degré de scolarité plus élevé et une plus forte participation au marché de l'emploi. On veut le faire en rendant la société plus inclusive, c'est-à-dire prendre en compte les besoins de l'ensemble des personnes en situation de handicap dès l'élaboration des lois, des politiques, des programmes et des services. On a également comme objectif de rendre la société québécoise plus solidaire et plus équitable, ceci en mettant fin aux disparités dans l'accès aux mesures et en étant respectueux des choix des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Pour y arriver, la politique émet onze défis et priorités d'intervention. On propose notamment d'agir contre les préjugés et la discrimination, de concevoir des lois, des politiques, des programmes et des services sans obstacle, d'aménager des environnements accessibles, de viser une compensation des coûts supplémentaires reliés aux déficiences, aux incapacités et aux situations de handicap, etc. En lien avec les thématiques éducatives, la politique se donne, entre autres, comme défi de

généraliser la planification individualisée et de coordonner les services.

Un plan de mise en œuvre doit venir compléter cette politique. Pour l'heure, on ne sait que très peu de choses de celui-ci; seulement, qu'il contient quelque 413 mesures pour favoriser la participation sociale des personnes en situation de handicap. Espérons qu'il y en ait quelques-unes concernant le réseau universitaire.

On peut voir la politique à www.ophq.gouv.qc.ca/apartentiere/

Quatre universités adoptent l'appellation de Service aux étudiants en situation de handicap

À l'automne 2008, l'AQICEBS entreprenait une réflexion pour trouver une nouvelle appellation aux services aux étudiants handicapés des universités québécoises. Cette prise de conscience est venue en raison de la diversification des clientèles étudiantes ayant des besoins particuliers. L'appellation « étudiants handicapés » ne convenant plus pour cette raison, les membres de l'Association ont choisi de privilégier le terme « en situation de handicap ». Jusqu'à présent, quatre universités ont adopté la nouvelle dénomination. Il s'agit de :

HEC Montréal :

Soutien aux étudiants en situation de handicap

L'Université de Montréal :

Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap

L'Université du Québec à Montréal :

Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap

L'Université Laval :

Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap.

De nouveaux locaux à l'UQAM

Le Service d'accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap de l'UQAM (nouveau nom du service d'intégration...) a inauguré le 23 octobre dernier le nouveau laboratoire de technologies adaptées et les nouveaux bureaux des conseillers aux étudiants en situation de handicap. L'inauguration a eu lieu en présence de monsieur Claude Corbo, recteur de l'UQAM, de monsieur Robert Proulx, vice-recteur à la vie académique de l'UQAM, de madame Céline Giroux, directrice générale de l'OPHQ et de madame Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés.

Le déménagement des bureaux des conseillers a permis le réaménagement du laboratoire. En ce qui concerne les bureaux des conseillers aux étudiants en situation de handicap, ils sont maintenant situés au local J-M870 du pavillon Judith-Jasmin. Ils ont été adaptés pour permettre un meilleur accueil des étudiants en situation de handicap: porte automatique, bureaux plus vastes, gradateur de lumière, indications en braille. On retrouve également une salle de repos.

<http://www.nouvelles.uqam.ca/index.php?article=1292>
<http://www.uqam.ca/entrevues/entrevue.php?id=614>

Une nouvelle coordonnatrice à l'AQEIPS

L'Association québécoise des étudiants ayant des incapacités au postsecondaire (AQEIPS) a, depuis quelques mois, une nouvelle coordonnatrice. Il s'agit de Yolanda Muñoz. Originaire du Mexique, madame Muñoz a étudié à la maîtrise et au doctorat en études japonaises dans son pays. Elle a de plus publié une recherche sur la situation des femmes mexicaines. Plus récemment, elle a enseigné à l'Université McGill.

Programme de bourses de l'AQEIPS

Cette année encore l'AQEIPS offrira au moins deux bourses aux étudiants universitaires en situation de handicap d'au moins 500 \$ (bourse de premier cycle et bourse pour les cycles supérieurs). La date limite pour poser sa candidature est le 15 février 2010.

Pour information :

<http://aqeips.wificountry.ca/fr/index.php?s=19>

Projet de NEADS en sciences et technologies

L'Association nationale des étudiant(e)s handicapé(e)s au niveau postsecondaire (NEADS) travaille actuellement sur le projet « Accroître les opportunités offertes aux étudiants handicapés du postsecondaire dans les domaines liés aux sciences et aux technologies ». Ce projet, financé par la fondation de l'Impériale, a pour objectif la publication d'un guide qui répertoriera l'information sur les programmes d'études et de stages, les organismes et les expériences de mentorat qui peuvent aider les étudiants en situation de handicap à réussir leurs études et leur carrière dans des domaines liés aux sciences et à la technologie. Il fera également la recension des articles portant sur des personnes ayant des incapacités œuvrant dans ces secteurs.

L'équipe est présentement à la recherche d'étudiants, de travailleurs, d'employeurs ou de toutes personnes actives dans ces domaines afin de réaliser des entrevues.

Pour plus d'information :

Mélissa Bolton (melissa.bolton@neads.ca)

Wade Brown (wade.brown@neads.ca)

Tel : 613 380-8065, poste 205 ou

613 380-8065, poste 207

http://www.neads.ca/fr/about/media/2008_imperial.php?id

Source : Liste de diffusion de NEADS

Pour ne plus être seul pour relever le défi

Joselyne Boulanger,
conseillère SIEH, UQAM

Chantal Gauthier,
conseillère aux technologies adaptées, UQAM

France Landry,
conseillère, soutien à l'apprentissage, UQAM

Collaboration spéciale :

Joëlle Ménard, étudiante, UQAM

Relever le défi de réussir des études universitaires n'est pas une mince tâche pour un étudiant dyslexique. Pourtant, à l'hiver 2009, 60 étudiants dyslexiques et/ou dysorthographiques se sont adressés au service d'intégration des étudiants handicapés (SIEH) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) pour obtenir du soutien scolaire et bénéficier du programme d'allocation pour les besoins particuliers dispensé par l'Aide financière aux études. Grâce à ce programme, l'étudiant dyslexique peut obtenir le soutien d'un preneur de notes, d'un tuteur et se voir allouer plus de temps pour faire ses examens. Pour être admissible, l'étudiant doit remettre une évaluation qui confirme le diagnostic à un conseiller du SIEH.

Un étudiant adulte qui n'aurait jamais été diagnostiqué, mais qui soupçonne être dyslexique peut consulter un conseiller des services de soutien à l'apprentissage de son établissement qui pourra effectuer un dépistage afin d'éviter que l'étudiant assume inutilement les frais d'une évaluation.

L'évaluation peut être réalisée par un professionnel comme un orthopédagogue formé en évaluation, un neuropsychologue, une orthophoniste ou un médecin spécialisé. Les tests utilisés varient, mais comprennent habituellement des dictées, des exercices de compréhension et des analyses de textes.

Un étudiant avec une dyslexie peut très bien réussir son parcours universitaire s'il utilise des stratégies compensatoires comme des aides technologiques ou des stratégies touchant ses méthodes de travail. Sachant que la lecture est une tâche ardue, et tous les programmes universitaires en comprennent une grande quantité, l'étudiant peut par exemple demander au professeur, si possible, d'obtenir les textes à l'avance pour pouvoir planifier ses périodes de lecture en fonction de sa charge de travail. Il peut également apprendre à identifier, à l'intérieur de ses lectures, les passages incontournables et à utiliser les résumés et fiches de lecture efficacement.

Les technologies informatiques peuvent également venir en aide aux personnes qui ont un diagnostic de dyslexie et/ou de dysorthographie. Les difficultés de lecture peuvent ainsi être réduites grâce à l'utilisation de synthèses vocales qui tout en améliorant la fluidité de lecture permettent de saisir le sens du texte plus rapidement. Les logiciels Médialexie et Kurzweil sont équipés de ce genre de synthèses.

Ces deux logiciels comportent plusieurs outils intéressants. Médialexie permet de transporter un texte dans une fenêtre avec une mise en forme automatique

pour en faciliter la lecture : mise en colonne, espacement (entre les lignes, les mots, les lettres) couleur de fond et des lettres, police et taille des caractères, mise en évidence de certaines lettres ou groupe de lettres.

Pour l'aide à l'écriture, l'« écrivain » de Médialexie permet de corriger des fautes de dysorthographe (si le texte est acoustiquement correct, il pourra être transcrit avec le français correct). Le fait de pouvoir réentendre ce que l'on a écrit permet de détecter des erreurs qui seraient autrement passées inaperçues.

Les logiciels Médialexie et Kurzweil permettent également d'enregistrer des notes vocales ou des textes complets. On peut donc réécouter un texte dicté avec sa propre voix ou avec celle du logiciel. Il est possible de sauvegarder ces textes en fichier MP3 ou WAV pour les écouter sur un lecteur MP3.

Le logiciel Catena peut aussi aider à l'écriture. Il s'agit d'un logiciel gratuit qui permet d'utiliser des abréviations qui seront remplacées automatiquement par le texte déterminé. Par exemple, une étudiante se trompait à chaque fois qu'elle devait écrire « convention collective », maintenant elle n'a qu'à inscrire « cc » suivi d'une espace et les mots « convention collective » apparaissent. Les raccourcis choisis peuvent être utilisés dans tous les logiciels où on tape du texte.

Aucune technologie n'est miraculeuse, mais elles allègent le travail laborieux de lecture et d'écriture pour ceux qui doivent fonctionner avec une dyslexie et/ou une dysorthographe comme en témoigne si bien Joëlle, étudiante à l'UQAM au baccalauréat en adaptation scolaire et sociale depuis maintenant trois ans.

« J'ai une dyslexie et une dysorthographe et, depuis maintenant un an, j'utilise la barre d'outils Médialexie. Le texte que j'ai écrit pour cet article n'a pas été composé à l'aide du logiciel Word mais plutôt grâce aux multiples fonctions de la barre d'outils Médialexie.

Ce logiciel a été conçu pour les personnes ayant un trouble d'apprentissage comme moi. Pour ceux qui ont des difficultés similaires aux miennes, vous considérez certainement qu'accomplir une tâche en lecture et en écriture est complexe. Pour ma part, depuis que j'utilise Médialexie, je rencontre moins d'obstacles et ainsi la langue française m'est plus accessible.

Une fois le temps d'adaptation passé, Médialexie est un outil facile à utiliser. Cela est principalement dû au fait qu'il a été conçu pour que enfants et adultes puissent en profiter. Par contre, il faut un certain temps avant de l'exploiter pleinement. Lorsque j'ai reçu le logiciel, j'ai dû suivre attentivement les étapes de préparation prescrites par le CD fourni et investir du temps pour bien me familiariser avec la barre d'outils. Une implication qui en valait tellement la peine!

De plus, Médialexie prend en considération que toute personne ayant une dyslexie et/ou une dysorthographe a un profil particulier. Nous travaillons tous différemment. Notre vitesse de lecture varie tout autant que notre perception de l'écrit. Le logiciel nous permet donc de nous créer un « profil » qui enregistre nos préférences d'utilisation.

Pour ma part, j'ai choisi les outils de la barre Médialexie que je préfère et avec lesquels je suis le plus à l'aise pour travailler. En voici quelques exemples ;

premièrement, j'aime lire une police Comic Sans MS, de taille 24, bleu foncé sur un fond bleu pâle. De plus, je marque de couleurs différentes les lettres d, b et p que j'inverse fréquemment. Aussi, je suis heureuse qu'un texte me soit lu à une vitesse qui me convienne, soit quarante mots à la minute. Finalement, avant de rédiger un texte, j'ai pris l'habitude d'utiliser la dictée Médialexie pour écrire mes idées principales afin de ne pas les oublier.

Ces exemples ne sont qu'une parcelle de toutes les fonctions qu'offre la barre d'outils Médialexie. Je me considère choyée d'en profiter. Lorsque j'enseignerai à des élèves présentant un trouble d'apprentissage, j'espère leur faire partager cette découverte afin qu'ils cheminent plus aisément dans leurs apprentissages de la langue française. »

Pour plus d'information sur les logiciels mentionnés dans cet article :

Kurzweil 1000 et 3000

www.kurzweilededu.com/

Medialexie

<http://www.medialexie.com>

Répertoire des groupes d'étudiants et comités sur l'accessibilité

L'Association nationale des étudiant(e)s handicapé(e)s au niveau postsecondaire (NEADS) rappelle que l'on retrouve, sur son site Internet, un répertoire des groupes d'étudiants en situation de handicap et des comités sur l'accessibilité dans les universités et collège du Canada.

On accède à celui-ci à

<http://www.neads.ca/fr/norc/campusnet/groups.php>

Il est également possible d'ajouter un lien en cliquant sur « ajouter un groupe d'étudiants » au haut de la page.

Source : Liste de diffusion de NEADS

Colloque du RIPPH

« Milieux urbains, politiques municipales et personnes ayant des incapacités »

Le Réseau international sur le Processus de production du handicap (RIPPH) organise, le 20 novembre prochain, son colloque annuel sous la thématique « Milieux urbains, politiques municipales et personnes ayant des incapacités ». Cet événement aura lieu à l'auditorium de l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (525, boulevard Wilfrid-Hamel Est, Québec).

Les participants seront invités à réfléchir sur les types de changements observés dans la gouvernance des cités et des villes et leurs conséquences sur le développement de politiques, d'environnements et de services sans obstacle, ainsi que sur la qualité de la participation citoyenne et de l'occupation du territoire.

Pour plus d'information : www.ripph.qc.ca

Source : site du RIPPH

Lancement de Bookshare Canada

En service depuis quelques années aux États-Unis, Bookshare, une bibliothèque numérique, est maintenant accessible aux Canadiens en situation de handicap, principalement ceux rencontrant des obstacles à la lecture imprimée (déficience visuelle, motrice et troubles d'apprentissage). Ceux-ci ont accès aux documents qui ont été affranchis de leurs droits pour en permettre une utilisation internationale.

Plus de 10 000 titres peuvent être consultés et téléchargés dans des formats tels Daisy, BRF, HTML ou TEXT. La grande majorité de ceux-ci sont de langue anglaise.

Pour bénéficier de ce service, il faut en être membre. Les frais d'abonnement sont de 75 \$ lors de la première adhésion et de 50 \$ pour les années subséquentes. Une attestation de la déficience est demandée.

Pour plus d'information :
<http://www.bookshare.org/?c=ca>



Importantes coupes budgétaires à l'Université de l'Alberta

La rentrée a été plutôt difficile au Specialized Support and Disability Services de l'Université de l'Alberta. Ce service a subi une réduction de 20 % de son budget alors que le gouvernement albertain n'a pas renouvelé le budget pour l'aide accordée à la passation d'examens. Notons que ce service, qui fait passer 6 000 examens par année, devra supprimer des postes de conseillers et de techniciens.

Source : The Edmonton Journal – 27 août 2009

Subvention à l'Université Mount Allison

L'Université Mount Allison au Nouveau-Brunswick vient de recevoir 200 000 \$ du gouvernement de cette province afin de mieux desservir les étudiants en situation de handicap. Cette subvention servira notamment à embaucher de nouveaux conseillers, à acquérir de nouveaux équipements et à offrir davantage de services tels le tutorat, la prise de notes. Cette aide financière n'étant pas récurrente, on espère trouver de nouvelles sources de financement pour maintenir les services d'une façon permanente.

Source CBC.CA sur www.Inclusif.ca – 2 octobre 2009

CALENDRIER DE L'AQICEBS

Cette rubrique vous informera des activités de l'AQICEBS, de même que de tous les événements en lien avec les thématiques touchées par notre association au cours des mois à venir.

Rencontres du conseil d'administration :

Vendredi 4 décembre 2009
Vendredi 5 février 2010
Vendredi 5 mars 2010
Lundi 7 mai 2010

Journée d'étude :

TÉLUQ, 2 novembre, salle 2410, 475 rue du Parvis, Québec

Assemblée générale :

Date à venir

Le Bulletin de l'AQICEBS est une publication de l'Association québécoise inter-universitaire des conseillers aux étudiants ayant des besoins spéciaux. Sa mission est de favoriser le développement de l'expertise professionnelle de ses membres et la reconnaissance de son champ d'intervention.

Le bulletin est publié deux fois par année.

Rédaction :

Louise Blouin
Christian Généreux
Sylvain Lemay

Conception graphique
et mise en page :

Rémi Filion

Site Internet :

www.aqicebs.qc.ca